

MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Le 6 décembre 2010

Séance régulière du Conseil municipal, tenue au Centre communautaire à 19h.

1. Ouverture de la séance :

Le Maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h.

Sont présents : Les conseillers Jacques Blain, Louis Désy, Camille Fortier, Jocelyn Poulin et Roland Lescault. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme et la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour :

10-2002

Il est proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Jacques Blain d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 1^{er} novembre 2010.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. États comparatifs revenus/dépenses (janvier-novembre 2010)
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :

Avis de motion concernant le règlement 2010-02 pour la rémunération du maire et des conseillers

Avis de motion concernant le règlement 2010-03 afin de fixer les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2011, les conditions de perception et l'adoption du programme triennal en immobilisations

Nomination de la firme d'ingénieurs suite à l'appel d'offres 2010-01

Adoption du calendrier 2011

Démission du conseiller au poste numéro 6

Vérification mécanique SAAQ – camion incendie

Signature – Entente SADC – bibliothèque municipale

Signature et résolution – entente financement pacte rural 2010-2011

Signature et résolution – réalisation site Web – Infografik

Signature – contrat de service Infotech

Financement de l'album des finissants 2010-2011

Divers

9. Période de questions
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal du 1^{er} novembre 2010 :

Comme les conseillers n'ont pas reçu le procès-verbal dans les délais requis pour l'adoption, celui-ci sera adopté à la prochaine réunion du mois de janvier 2011.

4. Adoption des revenus & dépenses :

Après lecture des revenus et dépenses par la secrétaire-trésorière, les conseillers décident, d'un commun accord, d'annuler le renouvellement des mises à jour pour le Code municipal d'un montant de 499,80 \$. Le maire Jean Bellehumeur explique alors que le Code municipal peut être consulté directement en ligne et il est mis-à-jour régulièrement.

10-2003

Il est alors proposé par Camille Fortier, appuyé par Jocelyn Poulin d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2010 pour un total des dépenses de 33 261,86 \$ et un total des revenus de 51 802,21 \$.

5. États comparatifs revenus/dépenses (janvier-novembre 2010) :

La secrétaire-trésorière remet aux membres du Conseil les états comparatifs revenus/dépenses pour la période de janvier-novembre 2010.

6. Rapport du Maire :

M. Bellehumeur parle de sa rencontre avec M. Claude Pratte suite à des plaintes concernant la situation du 22 novembre dernier et sa décision d'engager un autre entrepreneur en déneigement pour régler cette situation dans les plus brefs délais. Il explique aussi qu'il a avisé M. Pratte que la facture que nous recevrons sera déduite du montant qui lui est dû au 15 décembre 2010.

Par la suite, M. le Maire explique l'augmentation de nos quotes-parts à la MRC qui seront d'environ \pm 15% et qui sont calculées en fonction des évaluations municipales.

7. Rapport des comités *ad hoc* :

Voirie :

Camille Fortier explique brièvement son intervention pour un fil du Bell qui pendait sur la route Verchères.

Infrastructures municipales :

Jocelyn Poulin nous parle pour sa part de la caméra dans le local des ordinateurs ; maintenant que les fils ont tous été installés, celui-ci devrait en faire le branchement sous peu.

8. Informations, correspondance & demandes diverses :

10-2004

Avis de motion concernant le règlement 2010-02 pour la rémunération du maire et des conseillers

Un avis de motion est présenté par Jocelyn Poulin concernant la rémunération du maire et des conseillers. Ce règlement sera adopté à la réunion du 10 janvier 2011 et un avis public a été affiché à cet effet le 7 dé-

cembre dernier, ce qui respecte en vertu de la Loi sur le traitement des élus (*L.R.Q. C. T-11.001, article 9*) l'affichage au moins 21 jours avant l'adoption du règlement.

10-2005

Avis de motion concernant le règlement 2010-03 afin de fixer les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2011, les conditions de perception et l'adoption du programme triennal en immobilisations

Un avis de motion est présenté par Roland Lescault concernant l'adoption du budget 2011. Une assemblée spéciale se tiendra le lundi 13 décembre 2010 pour l'adoption du budget et un avis public a été affiché à cet effet le 2 décembre dernier.

-2006 *Nomination de la firme d'ingénieurs suite à l'appel d'offres 2010-01*

ATTENDU QUE la Municipalité de Chartierville a publié le 25 octobre 2010 un appel d'offres (2010-01) pour l'obtention de soumissions pour les services professionnels d'ingénierie pour des travaux d'infrastructures municipales ;

ATTENDU QUE cinq (5) soumissions ont été recues au Bureau municipal pour la date du 22 novembre 2010 à 15 heures, tel qu'indiqué à l'addenda numéro 3 ;

ATTENDU QUE le comité de sélection s'est réuni le vendredi 3 décembre 2010 pour le choix de la firme d'ingénieurs ;

Il est proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Jacques Blain et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Chartierville retienne les services de la firme GENIVAR de Saint-Georges, représentée par M. Dominic Mercier, Directeur traitement des eaux, tel que recommandé par le Comité de sélection. Adopté à l'unanimité.

10-2007

Adoption du calendrier 2011

CONSIDÉRANT QUE L'ARTICLE 148 DU *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Louis Désy et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2011, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19h00 :

10 janvier	4 juillet
7 février	1 ^{er} août
7 mars	6 septembre (mardi)
4 avril	3 octobre
2 mai	7 novembre
6 juin	5 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité. Adopté à l'unanimité.

Démission du conseiller au poste numéro 6

Le 29 novembre dernier, M. Frédéric Landry, conseiller au poste numéro 6, nous remettait sa démission. La secrétaire-trésorière explique qu'après avoir contacté le Directeur général des élections, la date du scrutin pour une prochaine élection serait le 27 février 2011. Un avis public d'élection sera alors affiché le 14 janvier 2011.

Vérification mécanique SAAQ – camion incendie

La secrétaire-trésorière avise les membres du Conseil que la vérification mécanique du camion incendie se fera le lundi 17 janvier 2011 à compter de 9 h 00 par le Groupe Déziel.

Signature – Entente SADC – bibliothèque municipale

M. Blain explique qu'après vérification auprès de la SADC concernant une entente pour les services d'un formateur auprès des personnes qui se sont inscrites à notre local d'ordinateurs, ce ne soit pas tout à fait ce que nous avons compris de cet engagement. D'autres solutions sont présentement à l'étude. Dossier à suivre.

10-2008

Signature et résolution – entente financement pacte rural 2010-2011

ATTENDU QUE le projet du pavillon multifonctionnel est en lien avec le plan de travail 2010-2011 de la Municipalité de Chartierville ;
ATTENDU QUE la Municipalité de Chartierville s'engage à financer le projet pour un montant de 26 134 \$;
ATTENDU QUE la Municipalité de Chartierville a déjà fait sa demande auprès du pacte rural pour un montant de 55 638 \$ (incluant le prêt de Scotstown de 20 500 \$, cf. résolution 10-1980) ;

Il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Jacques Blain et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal autorise M. le Maire Jean Bellehumeur à signer l'entente de financement avec le pacte rural.

10-2009

Signature et résolution – réalisation site Web – Infografik

Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Jocelyn Poulin et résolu à l'unanimité que M. Jean Bellehumeur signe la soumission reçue par la compagnie Infografik et qu'un montant de 1 500 \$ soit envoyé en acompte pour que débute la conception de notre site Web. Adopté à l'unanimité.

10-2010

Signature – contrat de service Infotech

Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Louis Désy et résolu à l'unanimité que M. Jean Bellehumeur et Mme Maryse Prud'homme signent le contrat de services de logiciels Sygem pour l'année 2011. Adopté à l'unanimité.

10-2011

Financement de l'album des finissants 2010-2011

Il est proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Camille Fortier et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Chartierville participe au financement de l'album des finissants 2010-2011 en réservant un espace publicitaire de 1/8 page. Adopté à l'unanimité.

Divers

La secrétaire-trésorière fait lecture de différentes invitations ou offres de service reçus comme :

- Lettre de remerciement du Conseil de Gestion de Chartierville pour la location des salles pour le Festival de la Chasse
- Soumission de Guylaine Lachance pour des travaux dans l'entrée arrière des loyers ce qui comprend la réparation des trous sur les murs et la peinture de l'entrée, les moulures, les garde-robes et les cadres de fenêtres.

10-2012

Il est alors proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Louis Désy d'accepter la soumission de Mme Lachance en autant que celle-ci nous fournisse une preuve de son assurance responsabilité. Adopté à l'unanimité.

- Courriel de Mme Nicole Robert concernant un atelier spécial sur le Patrimoine religieux (l'enjeu de nos églises) qui se tiendra à la MRC le 11 janvier 2011 de 19h30 à 21h30. Une réservation a été faite pour MM. Roland Lescault et Camille Fortier.

9. Période de questions :

10. Affaires nouvelles

11. Levée de l'assemblée :

10-2013

L'assemblée est levée à 20h20 par Camille Fortier sous la résolution 10-2013.

Jean Bellehumeur, Maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière